

# Charenton magazine

N° 119 - Novembre 2006



"Auteur dans la cité"  
début des auditions



"La fête des chapeaux"  
du 20 au 25 novembre



Téléthon 2006  
samedi 9 décembre

DOSSIER

**La Direction  
des Affaires  
civiles**

p.3/13 **Actualités**



## Des Services publics au cœur des quartiers

**Enfance** : des jeunes charentonnais engagés dans des actions humanitaires  
Bourse aux jouets et solidarité  
**Nouvelles technologies** : des points d'accès Wifi sur la ville  
**Fiscalité locale** : pas d'augmentation des impôts locaux à Charenton  
**Arrêt sur images** : cela s'est passé  
**Vie sociale** : une bourse annuelle pour aider les familles nombreuses

## Dossier



## La Direction des Affaires civiles, un service municipal à l'image de la vie

p.19 **Vie associative**

**Les associations en action** : conférence-débat sur les années collège  
L'actualité des Comités de jumelage

p.20/23 **Vie Economique**

**Entreprendre** : 10<sup>e</sup> édition du Carrefour de l'Emploi / "Arts à loisirs", une librairie créative  
L'association des commerçants de Charenton organise la "Fête des chapeaux"

p.24/25 **Environnement**

**Cadre de vie** : les travaux dans la ville

p.26/27 **Culture**

**Vos prochains rendez-vous** : 8<sup>e</sup> Rencontre des Arts et de la Musique  
Auteur dans la cité, les auditions commencent !

p.28/29 **Sports**

**Les Trophées du Sport**  
**La vie des clubs** : le CAP Charenton / Le CNMC, un club formateur / Téléthon 2006

p.30 **Tribune libre**

**Expression des groupes politiques**

p.31 **Bloc-notes**

**Informations pratiques**

## AGENDA

**9 novembre • Foyer-bar du T2R**  
Les années collège, quels rôles pour les parents ?

**11 novembre • Cour d'Honneur de l'Hôtel de Ville**  
88<sup>ème</sup> anniversaire du 11 novembre 1918

**14 novembre à 20h30 • 4, rue de la Mairie**  
Groupe de parole sur la parentalité

**19 novembre à 15h15 • T2R**  
Projection du film "Va, vis et deviens"

**Du 25 novembre au 21 décembre**  
8<sup>e</sup> Rencontre des Arts et de la Musique

**1<sup>er</sup>, 2 et 3 décembre • Espace Toffoli**  
Exposition-vente du Service Retraités

Retrouvez toutes les  
manifestations culturelles  
de la Communauté de  
communes dans "Sortir"



## INFORMATION AUX LECTEURS DU CHARENTON MAGAZINE

Les 10 et 17 juin 2007 auront lieu les élections législatives. Aussi, dans le souci de respecter l'égalité entre tous les candidats et afin de se conformer à la lettre et à l'esprit de la loi en matière électorale, le Charenton Magazine ne comportera plus l'éditorial du Maire qui est également Député suppléant dans la circonscription du Val-de-Marne (Charenton/Maisons-Alfort/Saint-Maurice) jusqu'aux prochaines élections législatives.

Nous tenons à nous excuser auprès des Charentonnais qui pourraient s'étonner de cette absence uniquement due au respect de la législation en vigueur. La rédaction du Charenton Magazine continuera bien évidemment d'informer ses lecteurs au fil des mois dans chaque numéro du journal municipal de tous les événements qui constituent l'actualité et la vie de notre ville.

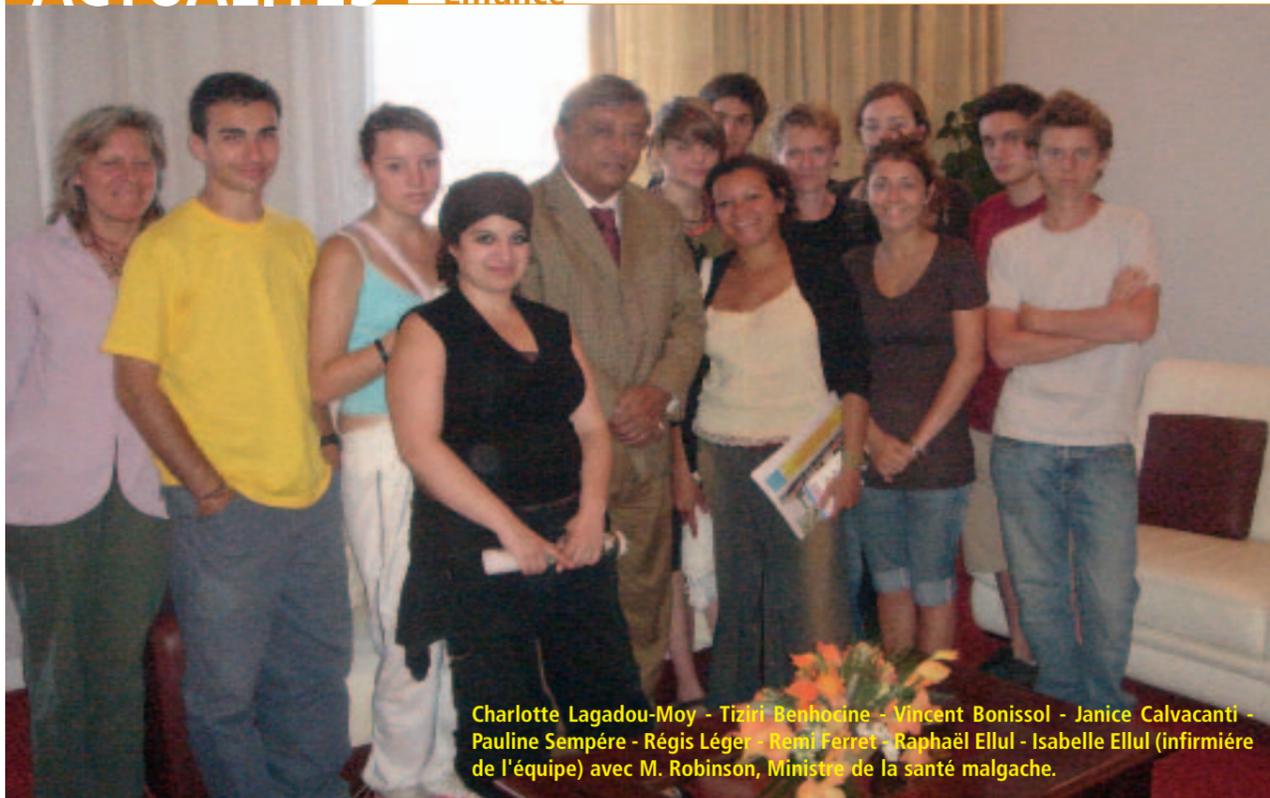
### La rédaction

## Des services publics au cœur des quartiers

**La municipalité vient d'acquérir pour un montant de 1 150 000 €, cet immeuble situé 11, rue de Valmy pour y installer un nouveau centre administratif.** Cette acquisition a été faite dans un souci de bonne gestion afin de mettre un terme à des contrats de locations.

Elle permettra également à la Ville d'accroître son patrimoine immobilier. Avec l'implantation de ce nouveau centre administratif au cœur du quartier Valmy/Liberté, **la Municipalité poursuit sa politique de proximité et pourra accueillir les Charentonnais dans de meilleures conditions.** Une salle sera également mise à disposition des associations charentonnaises pour y tenir des réunions.

Beaucoup d'équipements municipaux sont d'ores et déjà implantés dans les quartiers : le Centre Communal d'Action Sociale, rue des Bordeaux - la Maison des Associations "Maurice Brouquier", quai des Carrières - la Verrière de Bercy et la Police municipale, place Henri d'Astier à Bercy - la Direction des Affaires culturelles, rue de Paris - l'Espace Art et Liberté, le Conservatoire municipal et l'atelier d'arts plastiques, dans le quartier Valmy/Liberté - ainsi que les bibliothèques et les espaces sportifs dans tous les quartiers.



Charlotte Lagadou-Moy - Tiziri Benhocine - Vincent Bonissol - Janice Calvacanti - Pauline Sempère - Régis Léger - Remi Ferret - Raphaël Ellul - Isabelle Ellul (infirmière de l'équipe) avec M. Robinson, Ministre de la santé malgache.

## Des jeunes engagés dans des actions humanitaires de la Ville

**Cet été, des jeunes charentonnais et mauritiens, soutenus par la Ville, ont participé à des opérations humanitaires à Madagascar et en Tunisie.**

Opération renouvelée cet été : huit jeunes Charentonnais et Mauritiens,

et une infirmière, sont partis aider les enfants du Centre malgache d'Ankasina où les attendait Soeur Thérèse.

### ■ Séjour humanitaire à Ankasina

Du 17 juillet au 15 août dernier, les enfants malgaches du Centre Bétania d'Ankasina, quartier de la banlieue de Tanarive à Madagascar, ont retrouvé Sophie Beauvillier, animatrice à Saint-Maurice et initiatrice du projet. Cette année, son équipe était constituée de huit jeunes, sélectionnés parmi les 18 dossiers de candidature reçus depuis l'appel à volontaires lancé par les villes de Charenton et de Saint-Maurice en janvier 2006. Le centre de Bétania est un quartier pauvre de Madagascar où vivent de très nombreux enfants dans des conditions de vie misérables. Soeur Thérèse mène une lutte acharnée contre la malnutrition et l'analphabétisation. Elle s'efforce de trouver les

300 € nécessaires pour nourrir chaque jour 500 enfants. Cette année encore, si le centre malgache a pu bénéficier de la présence solidaire et généreuse de nos jeunes bénévoles, chargés d'animer de nombreuses activités pour les enfants, mais aussi de la réfection des sanitaires, de la clôture du bâtiment et de veiller à l'hygiène, c'est grâce à la somme récoltée lors de la représentation des ateliers théâtre d'Aliaj en avril dernier au Théâtre du Val d'Osne et grâce au soutien du Lions Club.

Sous l'impulsion du Maire de Charenton et s'ajoutant à l'aide de la Ville, le Conseil général a voté une subvention de 5 000 € en soutien à l'action de Soeur Thérèse à Ankasina. Le 16 octobre, 1 372 € ont été collectés lors de la soirée humanitaire organisée dans le cadre de la Semaine Bleue.

Retrouvez l'association "Les enfants d'Ankasina" sur le site <http://ankasina.free.fr>

### ■ Donner "envie de lire" en Tunisie

Sept jeunes filles volontaires d'Aliaj, âgées de 18 à 22 ans, sont parties cet été donner "l'envie de lire" à 40 enfants de la ville de Sousse, en Tunisie. Yamina Amara, coordinatrice du projet à l'Aliaj nous en parle.

**Charenton Magazine :**  
Comment est né ce projet ?

**Yamina Amara :** A la suite d'un bilan, nous nous sommes aperçus que les filles (à partir de 18 ans) s'investissaient de moins en moins dans les projets et séjours organisés au sein d'Aliaj. Nous leur avons donc proposé d'abord des séjours classiques, mais elles se sont très vite montrées volontaires pour participer à une action de solidarité. Je venais de rencontrer un animateur jeunesse de la Maison des Jeunes de la ville de Sousse et le projet a vite été monté avec sa collaboration et en partenariat avec le Centre d'intégration de la ville.

**C. M. :** Concrètement, en quoi consistait cette action ?

**Y.A. :** Julie Kasmi (animatrice d'Aliaj) et moi-même, sommes parties avec les 7 jeunes filles du 30 juillet au 20 août dernier. Le projet nommé "Envie de Lire" avait pour objectif de rédiger en français 3 contes avec les enfants tunisiens, 40 enfants de 8 à 14 ans, dont une vingtaine d'orphelins du Centre d'Intégration de la ville de Sousse.

Les contes ont été lus à la Maison des Jeunes de Sousse en présence des élus locaux.

**C. M. :** Combien de temps a-t-il fallu pour mettre le projet en place ?

**Y.A. :** Les filles se sont beaucoup investies, d'abord en collectant des livres en mars dernier lors de la journée Handisport organisée avec la Commission sport du Conseil Municipal des Jeunes. Quatre cartons de livres ont été redistribués à la Maison d'Intégration et dans les écoles primaires de Sousse avec l'équivalent de 1000 € de fournitures scolaires. Elles ont gagné cet argent en travaillant de septembre 2005 à juin 2006 au foyer-bar du T2R.

**C.M. :** Comment s'est passé le séjour ?

**Y.A. :** Tous les jours, les filles travaillaient avec les enfants, puis en fin de journée Julie et moi leur donnions des techniques d'animation et d'encadrement des jeunes. Elles ont beaucoup appris, beaucoup donné, et les enfants étaient ravis. Elles ont d'ailleurs été surprises et touchées par leur accueil et leurs difficultés en tant qu'orphelins. C'était dur pour elles de les quitter. Mais nous sommes déjà en train de mettre en place un projet de solidarité au Mali sur le thème des jeux de société pour février 2007. Cette fois, ce sera un séjour mixte, pour respecter la parité !



De gauche à droite : Mounia, Aurore, Rizlaine, Kandy, Sonia, Sandra et Chloé en Tunisie dans le cadre de leur projet de solidarité "Envie de lire".

## EN BREF

### ▶ RENTRÉE SCOLAIRE 2007

Inscription en maternelle des nouveaux élèves du 27 novembre 2006 au 28 février 2007.

Pièces à fournir :

- Livret de famille
  - Carnet de santé
  - Justificatif de domicile (quit-tance de loyer ou électricité)
- Les admissions dans les écoles maternelles se feront dans la limite des places disponibles, après examen des demandes et en fonction de l'âge des enfants.

**Service Enfance - 16, rue de Sully de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 sauf le mardi après-midi.**

### ▶ VIE DU COLLÈGE

#### Stage en entreprise

Dans le cadre du stage obligatoire en entreprise que doivent effectuer les élèves de 3<sup>e</sup>, le Pôle Intercommunal de l'Economie et de l'Emploi reliera l'information sur les entreprises de la ville auprès des collégiens les mardis 7 et 14 novembre. Une liste des entreprises prêtes à prendre des stagiaires est communiquée au collège.

#### Prévention routière

A l'initiative de la Commission Vie locale du CMJ, avec l'Aliaj, les collégiens de La Ceraisa assisteront à une pièce sur le thème de la prévention routière mise en scène par les ateliers scolaires de l'association Jean Cotxet (association d'entraide et d'action sociale), mardi 28 novembre à 15h au Théâtre des 2 Rives. L'action de prévention auprès des jeunes se poursuivra par le passage d'une psychologue spécialiste de la prévention routière dans les classes de 3<sup>e</sup>.

#### Séances cinéma avec le CMJ

La Commission Culture du Conseil Municipal des Jeunes poursuit ses projections de films au Club Aliaj deux vendredis par mois à 17h. Les prochaines dates sont les suivantes :

- 10 nov. : "Taxi", Gérard Pirès, 1998 - suivi d'un débat sur le comportement au volant.
- 24 nov. : "Le Gone de Chaâba", Christophe Ruggia, 1998. Le 1<sup>er</sup> déc. : "Philadelphia", Jonathan Demme, 1994.

## Bourse aux jouets et solidarité : une opération réussie !

Le 17 septembre dernier, les jeunes conseillers municipaux ont collecté plus de 300 jouets qu'ils revendront lors de l'exposition-vente au profit de l'Institut Curie.



Avec Marie-Hélène Magne, conseillère municipale, les membres de la Commission humanitaire du CMJ ont fait la tournée des stands pour collecter le maximum de jouets.

Toujours plus nombreux, les Charentonnais se sont pressés en famille à la bourse aux jouets organisée annuellement par la Ville au Parc de Conflans. Cette année, ils étaient 163 exposants, séduits par l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes, de récupérer des jouets pour les revendre au profit de l'Institut Curie. Les membres de la Commission humanitaire du CMJ ont parcouru les allées du Parc de Conflans, caddie en main pour collecter les jouets qui seront revendus lors de l'exposition-vente organisée par le Service Retraités au profit de l'Institut Curie les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 décembre à l'Espace Toffoli.

### ■ Un projet collectif

Cette collecte des jouets à l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes a été réussie grâce à la participation de la Municipalité, représentée par Marie-Hélène Magne, conseillère municipale déléguée à l'Enseignement public secondaire, et aussi grâce à la collaboration d'Aliaj, de l'Association des Familles de Charenton et du Service Retraités du CCAS.

"Au début, on avait peur que le projet ne fonctionne pas. Finalement tout le monde a participé. C'est intéressant d'éviter de ne penser qu'à soi en organisant une action pour laquelle tout le monde s'implique. La Ville nous aide, ainsi qu'Aliaj (le véhicule de l'association était plein) mais aussi

*l'Association des Familles de Charenton où nous avons stocké tous les jouets, et le Service Retraités. Des bénévoles tiendront un stand de jouets à la prochaine expo-vente", explique Laëtitia, initiatrice du projet et membre de la Commission humanitaire du CMJ avec Laura et Juliette.*

### ■ Achetez des jouets de Noël à l'exposition-vente !

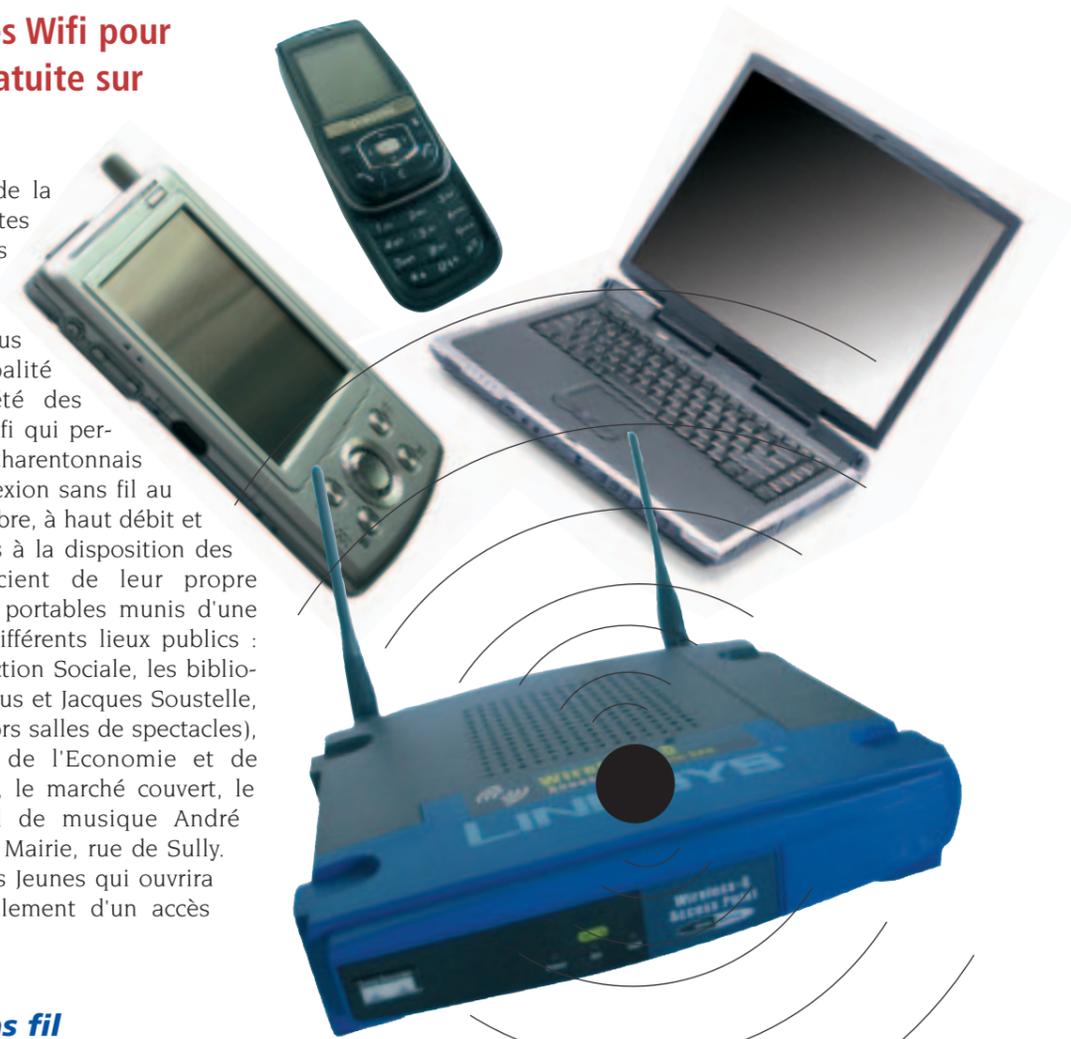
La Municipalité se joint aux jeunes conseillers municipaux pour remercier les Charentonnais de leur générosité et les invite à se rendre nombreux à l'exposition-vente organisée par le Service Retraités au profit de l'Institut Curie les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 décembre à l'Espace Toffoli. Pour vos cadeaux de Noël, venez acheter des jouets au stand du Conseil Municipal des Jeunes. Par cette action, vous augmenterez ainsi le montant de la recette reversée tous les ans à l'Institut Curie, pour sa lutte contre le cancer.



## Des points d'accès Wifi sur la ville

Les équipements publics charentonnais sont désormais équipés d'un accès Wifi pour une connexion gratuite sur Internet.

Les deux bibliothèques de la ville sont équipées de postes informatiques en accès libre. Cependant, afin d'adapter le service public aux outils les plus modernes, la Municipalité a mis en place cet été des ouvertures de réseaux Wifi qui permettent désormais aux Charentonnais de bénéficier d'une connexion sans fil au réseau Internet à la fois libre, à haut débit et gratuite. Elles sont mises à la disposition des internautes qui bénéficient de leur propre ordinateur ou téléphone portables munis d'une carte Wifi, depuis ces différents lieux publics : le Centre Communal d'Action Sociale, les bibliothèques Paul d'Espinassous et Jacques Soustelle, le Théâtre des 2 Rives (hors salles de spectacles), le Pôle intercommunal de l'Economie et de l'Emploi, l'Espace Toffoli, le marché couvert, le Conservatoire municipal de musique André Navarra et l'accueil de la Mairie, rue de Sully. La future Maison pour les Jeunes qui ouvrira en 2007, bénéficiera également d'un accès Wifi.



### ■ Accessibilité sans fil et gratuite au réseau Internet à haut débit

Pour se connecter à partir de son propre outil informatique - à condition d'être muni d'une carte Wifi - il suffit de chercher le réseau sans fil disponible sur : "Mairie-", suivi du nom du site où l'on se trouve. Aucune clé de sécurité n'est demandée et un système de filtrage interdit l'accès aux sites à caractère illégal. L'opération représente un investissement de 3500 € avec un financement à 80% par la Région. Les Charentonnais, jeunes ou seniors, qui souhaitent effectuer des recherches en bibliothèque, au Service Retraités, au Pôle Emploi, en Mairie, au Théâtre ou au Conservatoire, peuvent se doter des dernières évolutions technologiques, la Ville les accompagne !



# Charenton laisse ses taux de fiscalité inchangés depuis 2004

Cette stabilité affirmée découle de la constante volonté de la Municipalité de maintenir ses taux d'imposition à des niveaux largement inférieurs à la moyenne départementale, tout en assurant les meilleurs services aux Charentonnais.

■ **La valeur locative cadastrale est atténuée par des abattements appliqués par la Ville aux contribuables charentonnais**

**Abattement pour personnes à charge :**

Charenton applique un abattement de 15% pour chacune des deux premières personnes à charge et de 20% à partir de la 3<sup>e</sup> personne à charge.

**Abattement général à la base :**

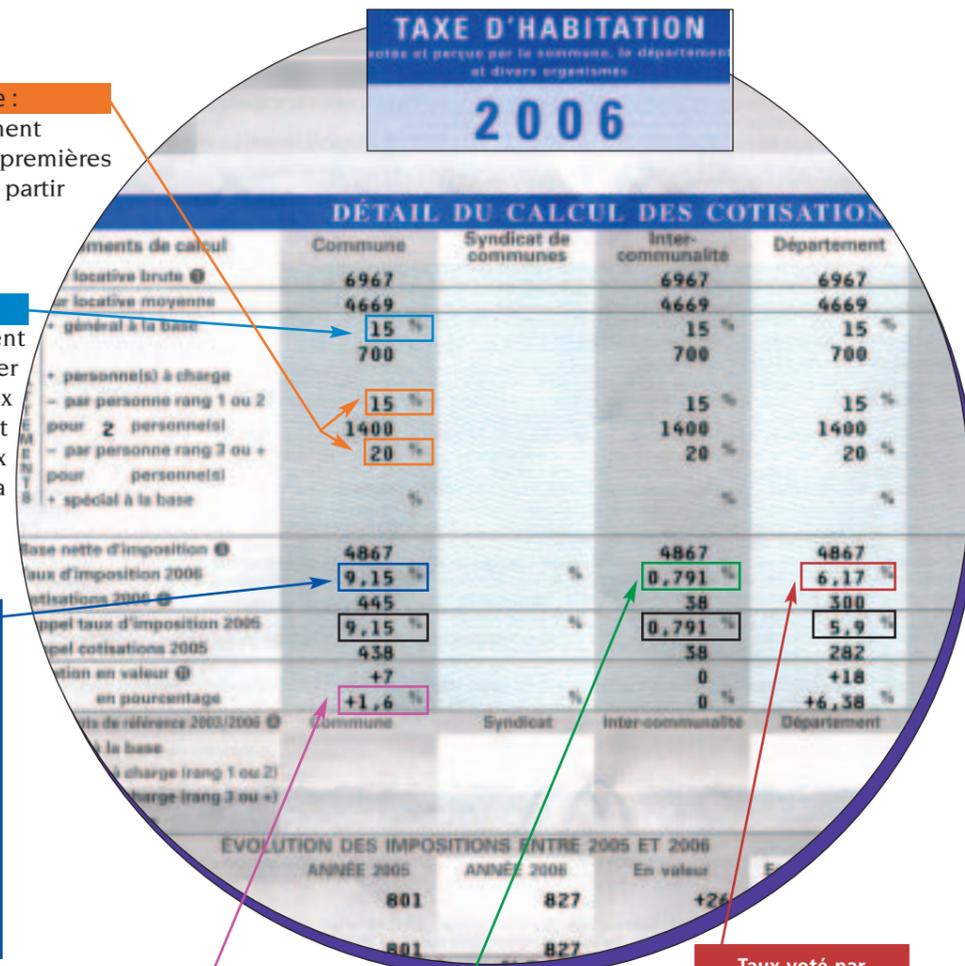
en plus de cet abattement obligatoire, la Ville fait bénéficier depuis plusieurs années aux contribuables, d'un abattement facultatif en proposant le taux maximum autorisé par la législation, à savoir 15%.

La taxe d'habitation est établie en fonction de la superficie du logement, des éléments de confort et de sa situation dans la ville. Elle est perçue par la commune (9,15% à Charenton), la Communauté de communes (0,791%) et par le département (6,17%), et se calcule en appliquant ses taux à une valeur locative cadastrale.

Cette hausse de la cotisation est le résultat de la revalorisation forfaitaire de la valeur locative (décidée au plan national)

Taux de la fiscalité additionnelle voté par la Communauté de communes

Taux voté par le Département en augmentation par rapport à 2005



■ **Charenton échappe à une tendance nationale et départementale à la hausse**

À l'échelon national, les taux de la fiscalité directe locale ont enregistré une progression de 2,4% en 2006. Cette tendance nationale se retrouve à notre échelon départemental, puisque le taux de taxe d'habitation voté par le Conseil Général du Val de Marne passe de 5,9% en 2005 à 6,17% en 2006.

"La stabilité de notre fiscalité, qui concerne les quatre taxes locales, s'explique par une gestion rigoureuse des dépenses de la Ville, alors même que le niveau de services rendus aux Charentonnais est en constante progression depuis trois ans. Celui-ci a atteint cette année 1 468 € par habitant contre une moyenne de 1 268 € en Ile-de-France pour les communes de la même strate que Charenton", précise Hervé Gicquel, 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint chargé des finances et de l'administration générale.

Charenton fait partie des rares villes dont le taux de taxe d'habitation est inférieur à 10%. C'est un des plus faibles du département.

**Taxe d'habitation 2006**

COMMUNES	Taux 2006	Evolution 2005/2006 en %	Taux 1996	Evolution 1996/2006 en %
Marolles-en-Brie	13,51	+10,00	12	+12,50
Boissy-Saint-Léger	19,01	+7,60	16,14	+17,78
Chennevières-sur-Marne	13,48	+4,01	11,96	+12,71
Ablon	16,63	+3,79	13,25	+25,51
Sucy-en-Brie	21,42	+3,03	18,01	+18,93
Rungis	4,96	+2,90	3,74	+32,62
Villiers-sur-Marne	22,31	+2,00	19,65	+13,54
Champigny-sur-Marne	16,94	+2,00	14,29	+18,54
Créteil	18,42	+2,00	16,34	+12,73
Fresnes	15,65	+2,00	12,08	+29,55
Aifortville	14,50	+1,90	12,85	+12,84
L'Hay-les-Roses	17,27	+1,90	12,40	+39,27
Choisy-le-Roi	14,64	+1,88	12,03	+21,70
Chevilly-Larue	6,33	+1,80	4,90	+28,18
Fontenay-sous-Bois	13,54	+1,80	11,62	+16,52
Villejuif	18,63	+1,75	15,25	+22,16
Noisieu	10,84	+1,02	9,23	+17,44
Ivry	10,06	+1,00	8,82	+14,06
Saint-Mandé	10,39	+1,00	9,17	+13,30
Vincennes	12,61	+1,00	9,73	+29,60
Bonneuil	15,65	+0,90	13,85	+12,13
Le Perreux-sur-Marne	10,96	+0,50	8,96	+22,32
Gentilly	6,34	+0,20	9,18	-30,94
Arcueil	14,29	stable	12,90	+10,78
Bry-sur-Marne	11,93	stable	11,12	+7,28
Cachan	17,19	stable	14,38	+19,54
Charenton-le-Pont	9,15	stable	8,64	+5,90
Joinville-le-Pont	13,98	stable	13,08	+6,88
Le Kremlin-Bicêtre	13,96	stable	13,35	+4,57
Liméil-Brévannes	20,76	stable	23,69	-12,37
Maisons-Alfort	11,85	stable	10,30	+15,05
Mandres-les-Roses	13,83	stable	11,80	+17,20
Orly	14,93	stable	12,37	+20,70
Ormesson	15,05	stable	12,30	+22,36
Périgny-sur-Yerres	14,94	stable	13,36	+11,83
La Queue-en-Brie	19,50	stable	23,12	-15,66
Le Plessis-Trévise	13,40	stable	13,23	+1,28
Saint-Maur-des-Fossés	11,83	stable	10,82	+9,33
Saint-Maurice	12,38	stable	13,24	-6,50
Santeny	13,21	stable	9,72	+35,91
Thiais	10,75	stable	10,14	+6,02
Valenton	17,71	stable	17,18	+3,12
Villemecuses	13,63	stable	11,98	+13,77
Villeneuve-le-Roi	20,65	stable	19,67	+4,98
Villeneuve-Saint-Georges	21,28	stable	19,31	+10,20
Vitry-sur-Seine	11,50	stable	11,30	+1,77
Nogent	17,16	-1,66	12,24	+40,20

© Le Parisien édition du Val-de-Marne du 18/10/2006

## Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

### Impôts locaux

Taux 2006	Taux 2006 Charenton	Fiscalité additionnelle 2006 intercommunalité	Total 2006 de la fiscalité	Taux moyens départementaux 2006 (même strate que Charenton)
Taxe d'habitation	9,15 %	0,791 %	9,941 %	15,83 %
Taxe foncier bâti	13,74 %	1,11 %	14,85 %	19,19 %
Taxe foncier non bâti	18,87 %	1,69 %	20,56 %	61,53 %
Taxe professionnelle	14,83 %	1,15 %	15,98 %	17,68 %

Suite à la négociation d'un nouveau marché pour la collecte des ordures ménagères au titre de la Communauté de communes de Charenton le Pont - Saint Maurice et compte-tenu de la dynamique des bases du foncier bâti, le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères charentonnaises a diminué en 2006, passant de 4,66% en 2005 à 4,16%. Charenton bénéficie ainsi des taux les plus bas parmi les 9 communes du département du Val de Marne de la même strate (20 000 – 50 000 habitants).

Votre élu chargé des finances, Hervé Gicquel  
herve.gicquel@charenton.fr

# Journées Européennes du Patrimoine

**Les 16 et 17 septembre, Charentonnais et Mauritiens sont allés découvrir l'histoire de leurs villes, marquant ainsi leur volonté de mieux connaître leur patrimoine.**

Mettre en lumière un quartier, une église, un bâtiment communal, goûter aux sons et au mécanisme d'un orgue centenaire... c'était l'objet des Journées Européennes du Patrimoine, organisées par les élus et les responsables culturels de la Communauté de communes, avec la collaboration des associations.

Le vernissage de l'exposition "**Hier Insolite et Humour**" organisée par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Charenton/Saint-Maurice avec la collaboration des archives de la Communauté de communes, a donné le coup d'envoi des Journées du Patrimoine, en présence notamment du Maire de Charenton, des élus chargés de la culture et de nombreux Charentonnais et Mauritiens. L'exposition a permis de découvrir des documents et des tableaux inédits appartenant à Mademoiselle Janine Chauvin, Présidente de la Société d'Histoire et d'Archéologie (à gauche sur la photo). Du jamais vu avec des œuvres d'une collection privée retraçant des moments particuliers de l'histoire de nos deux communes tels qu'une inondation, le passage à Charenton de Napoléon 1<sup>er</sup>, le régiment provincial de Paris en 1779, ou encore un dessin d'Eugène Delacroix, né en 1798 à Saint-Maurice.



**Au cours de cette exposition, un hommage a été rendu à Jacqueline Gudin**



© Notre Temps

Jacqueline Gudin fut Présidente de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Charenton et Saint-Maurice en 1982. Charentonnaise de longue date, elle nous a quittés le 15 avril dernier à l'âge de 73 ans. Après plusieurs postes d'institutrice, elle a été directrice d'école maternelle à Saint-Maurice et à Charenton. Elle a également partagé les travaux de nombreuses commissions de musique et d'ethnographie et a toujours marqué un vif intérêt pour l'édition de livres de musique et de pédagogie pour enfants. Elle publiait régulièrement des articles chez de grandes maisons d'édition comme Nathan ou Hachette. En plus de ces parutions, elle avait créé aux éditions Fleurus et Unidisque une petite collection de disques pour enfants. Jacqueline Gudin a donné aussi de nombreuses conférences et participé à des émissions de France Culture sur les thèmes de la musique et de l'enfance. Conseillère municipale auprès d'Alain Griotteray, Jacqueline Gudin avait reçu les Palmes académiques et était Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.



## ■ Un patrimoine préservé

**1 - L'église des Saints Anges Gardiens de Saint-Maurice** est sortie de l'ombre grâce aux visites commentées de Mylène Sarant, professeur d'histoire de l'art de l'atelier municipal d'arts plastiques Pierre Soulages. Elle a été construite en 1931 sous l'impulsion du Cardinal Verdier, à l'époque des "Chantiers du Cardinal" dont l'ambition était d'évangéliser les secteurs ouvriers, tel que le quartier de Gravelle à Saint-Maurice. L'architecte Tandeau de Marsac a créé un édifice qui répondait à tous les critères de modernité de l'époque. Le style des arts décoratifs se retrouve ainsi dans les peintures murales et le vitrail. L'immense verrière à la gloire des anges gardiens est l'œuvre du célèbre maître verrier, Louis Barillet, collaborateur de l'architecte Robert-Mallet Stevens. Le monumental programme sur le thème de l'Apocalypse selon Saint-Jean a été conçu et réalisé par Nicolas Untersteller, Prix de Rome, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris.



**2 - Le Pavillon Antoine de Navarre à Charenton**, élément le plus ancien de l'Hôtel de Ville classé Monument Historique en 1862 : 163 visiteurs se sont rendus en Salle du Chancelier Séguier, dans la Salle des mariages, dans le bureau du Maire et en Salle du Conseil Municipal où les professeurs du Conservatoire municipal de musique André Navarra ont interprété des œuvres de Mozart en quatuor pour le plus grand bonheur des mélomanes. Le plafond du XVII<sup>e</sup> siècle et les peintures du XIX<sup>e</sup> siècle agrémentaient avec justesse ces beaux instants musicaux.



**Au Parc de Conflans**, samedi 16 septembre, de l'avis de nombreux Charentonnais, le concert du groupe "Il était une fois les Beatles !" était un régal !

**Le grand orgue Aristide Cavallé-Coll de l'église Saint-Pierre à Charenton** : dans la confidence de la tribune, Jean Guilcher, organiste passionné, a expliqué aux nombreux visiteurs le mécanisme de cet instrument historique aux sonorités extraordinaires.



**3 - A l'Eglise Saint-André de Saint-Maurice**, Charentonnais et Mauritiens ont été nombreux à apprécier le récital de piano donné par Jean-Marc Luisada sur des sonates de Beethoven, Chopin et des invitations à la danse de Poulenc, Weber, Tchaikovsky, Granados et Bartok.

## Le livre a fait la fête !

Le roman policier était à l'honneur durant trois jours dans le cadre de "Lire en Fête" organisé pour la première fois en commun par les bibliothèques de Charenton et de Saint-Maurice. Vendredi 13 novembre à la Médiathèque Eugène Delacroix, Frédéric Feu, grand spécialiste des romans policiers et expert en techniques de cambriolage, présentait à trois classes de CMI son cabinet de... curiosités. Techniques d'enquêtes à travers l'histoire, crimes, cambriolages, tortures et empreintes authentiques ont épaté les enfants ! Le soir même, il présentait à un public d'adultes charentonnais et mauritiens, ses objets d'expert en criminalistique.



Samedi 14 novembre au Théâtre des 2 Rives, la pertinence des lectures de pièces écrites par Philippe Touzet et Jean Larriaga, "Rideau!" et "Les héros sont récurrents", a transporté l'auditoire au cœur des œuvres. La force des mots et le ton des comédiens dessinaient une véritable mise en scène dans l'esprit de chacun. Quant au spectacle familial "Qui a tué Minou Bonbon", dimanche 15 octobre à la Médiathèque Eugène Delacroix, parents et enfants l'ont tout autant apprécié ! Il a réuni près de 130 personnes.

## La Bourse aux vêtements, toujours des bonnes affaires de qualité

La Bourse aux vêtements "collection Automne-Hiver", toujours parfaitement organisée par les bénévoles de l'Association des Familles de Charenton présidée par Janine Lebrun, à l'Espace Toffoli du 25 septembre au 4 octobre dernier, a une fois de plus connu un vif succès auprès des Charentonnais, toujours friands de bonnes affaires. Les recettes sont destinées à financer les actions de l'Association des Familles, notamment le soutien scolaire.



## La Poule au Pot aux couleurs irlandaises

Le Comité des Fêtes peut être satisfait : la Poule au pot sur le thème de l'Irlande cette année, organisée samedi 7 octobre au gymnase Henri Guérin a rassemblé 600 personnes enchantées par le repas, le spectacle et la soirée dansante.



## Exposition-Vente au profit de l'Institut Curie

### ■ Joignez l'utile à l'agréable

La vente de confitures, d'ouvrages de couture, de broderies, soie, de porcelaine et de divers objets de décoration réalisés par les retraités charentonnais a permis l'an dernier, de verser la somme de 26 581 € à l'Institut Curie, lui permettant d'acquérir un équipement de pointe pour la recherche contre le cancer. L'opération se renouvelle cette année avec en plus, pour la première fois, un stand de jouets récoltés lors de la Bourse aux Jouets par les membres du Conseil Municipal des Jeunes (cf. p.6), un espace "Salon de Thé" pour déguster entre amis une assiette d'huîtres, de foie gras ou des pâtisseries... Sans oublier la tombola qui vous permettra peut-être de gagner un voyage et de nombreux autres lots. Des animations musicales seront également proposées avec le concours des enfants du Conservatoire municipal de musique André Navarra et des retraités de la chorale "Cantabile".

Le Centre Communal d'Action Sociale, les retraités bénévoles, les jeunes conseillers municipaux et la Municipalité vous attendent nombreux pour soutenir cette action.

Le montant intégral de la recette sera remis par le Maire de Charenton à l'Institut Curie lors de la prochaine cérémonie des vœux lundi 8 janvier 2007.

### Faites œuvre utile en participant à l'exposition-vente du Service Retraités les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 décembre. Une opération pour recueillir des fonds au profit de l'Institut Curie.

L'Exposition-vente organisée par le Service Retraités du Centre Communal d'Action Sociale avec l'aide des retraités bénévoles, aura lieu pour la première fois cette année avec la participation du Conseil Municipal des Jeunes. Une occasion originale et généreuse pour effectuer vos cadeaux de fin d'année !

**Exposition-vente les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 décembre de 10h à 19h**  
Espace Toffoli- 12, rue du Cadran - 73, rue de Paris.  
Renseignements : 01 45 18 36 32

## Une bourse annuelle pour aider les familles nombreuses

### Suite à l'enquête du Centre Communal d'Action Sociale, le plafond du quotient familial pour bénéficier de la bourse, passe de 560 € à 800 €.

Afin de faciliter la pratique d'une activité physique ou culturelle hors temps scolaire par l'enfant, le Centre Communal d'Action Sociale offre une bourse aux familles nombreuses (trois enfants à charge ou deux si l'un est handicapé) à condition qu'elles soient domiciliées à Charenton depuis au minimum un an, que les enfants soient âgés de 4 à 18 ans et que leur activité soit pratiquée au sein d'une association charentonnaise depuis plus de 4 mois. Après une période d'expérimentation, le Conseil d'administration du CCAS a décidé d'augmenter le plafond du quotient familial, afin de permettre à un plus grand nombre de familles d'en bénéficier : il passe de 560 € à 800 €. **Une famille remplissant les conditions précitées bénéficiera d'un versement forfaitaire de 30 € par enfant, pour une activité, à partir de janvier 2007.**

**Service Petite Enfance - Centre Alexandre Portier**  
21 bis, rue des Bordeaux - Renseignements : 01 45 18 36 23

# La Direction des Affaires civiles, un service municipal à l'image de la vie

Les missions de la Direction des Affaires civiles sont intimement liées à la vie des Charentonnais et à chaque étape de leur vie quotidienne. On y déclare les naissances, les décès mais aussi les mariages. On vient également s'y inscrire sur les listes électorales. Nadine Comaïta, Maire-Adjoint chargée de la population nous parle de ce Service municipal de proximité.



Dans les couloirs de la Direction des Affaires civiles, se croisent une multitude de gens. Certains souriants, émus par une naissance ou un prochain mariage, d'autres ont le pas pressé afin d'accomplir une formalité administrative ou le cœur endeuillé par le décès d'un proche. "La Direction des Affaires civiles est un Service municipal proche des Charentonnais, qui les accompagne à chaque grande étape de leur vie", explique Nadine Comaïta, Maire-Adjoint chargée de la population (Etat-civil, Elections, Recensement, Cimetières).

## ■ Un accueil personnalisé

Si la première mission de ce Service municipal est l'enregistrement des déclarations de naissance, de reconnaissance, de mariage ou de décès, il délivre également les cartes d'identité et les passeports réalisés par la Préfecture (pour éviter aux Charentonnais un déplacement à Créteil), les attestations d'accueil, les sorties de territoire pour les enfants mineurs, les certificats d'hérédité et de vie maritale, les légalisations de signature.

La Direction des Affaires civiles assure aussi la gestion administrative des concessions funéraires, effectue le recensement militaire, l'inscription sur les listes électorales et l'organisation des élections. "La Ville fait en sorte de faciliter au maximum les démarches administratives des Charentonnais. Les extraits d'actes d'état-civil notamment peuvent être commandés sur le site Internet\*, [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)", se félicite Nadine Comaïta.

Au Service municipal de l'Etat-Civil, l'accueil et la confidentialité restent primordiaux. "Il faut savoir prendre le temps d'écouter les usagers et de leur expliquer les démarches administratives", explique Christine Hénault, Directrice du Service. Chaque agent est là pour les recevoir individuellement. Le respect de la vie privée est également une notion essentielle pour ce Service municipal. "Les informations sont confidentielles et uniquement transmises aux ascendants et aux descendants", insiste Christine Hénault.

\*Pour commander en ligne et recevoir par courrier, à domicile, des extraits d'actes d'état civil, rendez-vous sur le site Internet de la ville : [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)

### ■ Une activité importante avec le recensement de la population

Depuis deux ans, les missions du Service ont évolué. En effet, depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) est remplacé par un recensement annuel réalisé par les communes. La collecte se déroule chaque année auprès d'un échantillon de 8 % de la population. Le recensement permet de dénombrer la population, de connaître de façon régulière les caractéristiques de son habitat et de ses conditions de vie.

Pour Nadine Comaïta, "il est essentiel que les Charentonnais participent au recensement, afin d'ajuster au mieux la politique économique et sociale de la Municipalité aux besoins de la population. Il faut savoir que les décisions de construction de crèches, d'écoles, d'équipements culturels ou sportifs sont liées aux résultats du recensement. Pour faciliter les choses, la Ville met par exemple à disposition un numéro vert afin que les Charentonnais puissent solliciter des rendez-vous avec les agents recenseurs, à des moments qui leur conviennent le mieux. Ces derniers seront par ailleurs munis, pour la première fois cette année, d'un téléphone portable. La Direction des Affaires civiles se montre souple et conciliante afin que chaque Charentonnais invité à remplir le questionnaire du recensement le fasse en bonne connaissance de son intérêt et avec le moins de contraintes possibles".

Le prochain recensement aura lieu du 18 janvier au 24 février 2007 auprès d'une partie de la population charentonnaise.

Les Charentonnais qui seront concernés par cette opération résident dans des immeubles tirés au sort par l'INSEE. Des agents recenseurs, recrutés et formés par la Ville, identifiables grâce à une carte officielle, se rendront à leur domicile afin de remettre un bulletin individuel pour chaque personne vivant sur place, une feuille de logement ainsi qu'une note explicative sur le recensement.

Ils pourront les aider à remplir les questionnaires et les récupérer sous 48 heures. Ils seront bien sûr tenus au secret professionnel. Les premiers résultats officiels du recensement paraîtront en 2009.

Afin de faciliter les démarches des Charentonnais, la Ville sera à leur disposition pour toute information supplémentaire ou pour convenir d'un rendez-vous par l'intermédiaire d'un numéro vert : 0 8000 94220 (appel gratuit), ou auprès de la Direction des Affaires civiles au 01 46 76 46 51.



Christine Hénault, directrice du Service Affaires civiles

### ■ Elections 2007 : pour voter à la présidentielle et aux législatives, pensez à vous inscrire !

"Organiser une élection, c'est tenir à jour et éditer les listes électorales, les cartes d'électeurs et les adresser aux Charentonnais inscrits. C'est aussi mobiliser les élus et le personnel administratif qui tiendra les bureaux de vote", explique Christine Hénault. Pour voter, les Charentonnais doivent s'inscrire sur les listes électorales avant le 30 décembre 2006, munis d'une carte nationale d'identité ou d'un passe-

port et d'un justificatif de domicile à leur nom (quittance de loyer ou EDF...). Il est également possible de s'inscrire par procuration (lettre signée apportée par un mandataire muni de sa pièce d'identité et des pièces à fournir). Doivent s'inscrire les nouveaux Charentonnais qui ont emménagé dans la ville cette année ou les personnes qui n'avaient pas pu le faire auparavant. Peuvent s'inscrire et valider leur inscription, tous les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans au plus tard le 28 février 2007. Les Charentonnais qui ont déménagé dans la ville, changé d'adresse ou changé d'état civil (mariage) doivent le signaler à la Direction des Affaires civiles.

Et Nadine Comaïta de rappeler que "l'année 2007 sera une année importante pour la démocratie française. Par deux fois, les Français seront appelés à se rendre aux urnes : pour élire le Président de la République (22 avril et 6 mai 2007) puis les députés lors des élections législatives (10 et 17 juin 2007). Pour accomplir ce geste citoyen, il faut être inscrit sur les listes électorales. Alors, n'attendez pas les longues files d'attente du mois de décembre pour vous inscrire auprès de la Direction des Affaires civiles. Une nouvelle carte d'électeur sera adressée en mars 2007 aux électeurs inscrits au 30 décembre 2006".

### Direction des Affaires civiles

16, rue de Sully  
Ouvert du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h / de 13h15 à 17h15.  
Le samedi de 8h30 à 12h  
(entrée 7, rue Gabriel Péri).  
Tél. 01 46 76 46 50



### ■ Un bureau de vote supplémentaire à l'école Pasteur

Pour tenir compte de l'augmentation de la population dans le quartier Pasteur et de l'inscription de nouveaux électeurs, la Ville ouvrira un 18<sup>e</sup> bureau de vote à l'école primaire Pasteur. Tous les Charentonnais inscrits sur les listes électorales recevront une nouvelle carte d'électeur sur laquelle sera indiqué leur bureau de vote. La Ville favorisera l'accessibilité des bureaux de vote pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Pour connaître le bureau de vote dont vous dépendez, reportez-vous à votre carte d'électeur.



### Quelques chiffres

En 2005, Charenton totalisait 520 naissances et 151 mariages. Un record battu pour les mariages depuis 2001 (133 mariages). Le nombre de naissances était quant à lui largement supérieur en 2001 (732 naissances). En 2005, La Direction des Affaires civiles a délivré 2 773 cartes d'identité et 2 923 passeports



### Affaires militaires

Tous les jeunes garçons et filles doivent se faire recenser par la Direction des Affaires civiles, durant le mois anniversaire de leurs 16 ans, afin de participer à la journée citoyenne. A l'issue de cette journée, l'attestation qui leur est remise est indispensable pour passer n'importe quel examen ou concours.

### ■ Un dépôt pour les objets trouvés à l'Hôtel de Ville

Les objets trouvés étaient auparavant gérés par le Commissariat de Police. Depuis le 2 octobre, ils doivent être déposés à l'accueil de l'Hôtel de Ville, où ils sont enregistrés puis stockés dans un endroit sécurisé. Au delà d'un certain temps, les objets non récupérés par leur propriétaire seront envoyés au grand entrepôt du service des objets trouvés de la Préfecture de Police au 36, rue des Morillons, 75732 Paris Cedex 15.

Renseignements : 01 46 76 46 76



Le Maire de Charenton-le-Pont  
Conseiller général du Val-de-Marne

Odile François  
Conseillère municipale chargée de l'accueil des nouveaux habitants  
et le Conseil Municipal

ont le plaisir de vous inviter à une visite  
et à une réception organisées en l'honneur des  
**NOUVEAUX HABITANTS**

**Samedi 18 novembre 2006**

10 h. Visite de la Ville en car  
(rendez-vous à l'Hôtel de Ville - 48, rue de Paris)  
11 h 30. Visite de l'Hôtel de Ville  
12 h. Cocktail

Pour la visite de la ville en car,  
merci de bien vouloir vous inscrire au 01 46 76 48 10  
avant le 16 novembre 2006  
ou par mail : communication@charenton.fr



## 9 novembre : conférence-débat Les années collège, quels rôles pour les parents ?

Avec la mise en place d'une conférence-débat jeudi 9 novembre au foyer-bar du T2R, il est proposé aux parents d'adolescents de réfléchir à partir de situations concrètes et de trouver ensemble des solutions.

La vie de parents d'adolescents est jalonnée de moments où le besoin de paroles et d'accompagnement peut se faire sentir. Conscients de cette réalité et soucieux de soutenir les parents dans leurs fonctions, les fédérations de parents d'élèves FCPE et PEEP, l'association des Familles de Charenton et Aliaj, soutenus par la Municipalité et le collège La Cerisaie, organisent ensemble chaque trimestre des rencontres-débats à destination des parents.

### ■ Partager, échanger

Les thèmes de ces rencontres s'inspireront de situations qui posent questions et intéressent les parents. Sur la base d'un échange interactif entre parents, la



discussion commencera par exemple par la description d'une situation concrète apportée par les participants, l'objectif étant d'échanger des pistes de réflexion, dans un esprit d'éducation partagée et de tolérance, afin de chercher ensemble des solutions. Cette rencontre sera animée par Florence Cosnier, intervenante de l'Ecole des Parents et des Educateurs, spécialisée sur les questions concernant l'école et les familles.

## Journée d'animation "Terre Jeux" mercredi 15 novembre de 15h à 20h

Les associations Club Unesco Terre Bleue, les centres de loisirs et Aliaj proposent dans le cadre de l'opération "Un Nôtre Monde" piloté par le Conseil général du Val-de-Marne, une journée autour des Jeux du Monde. Des animations utilisant des jeux traditionnels et jeux de société venus des quatre coins du monde seront proposées. Entre deux parties, des projets de solidarité internationale auxquels ont participé de jeunes bénévoles charentonnais et mauritiens (voyages à Madagascar et en Tunisie et projet au Mali prévu pour 2007) seront présentés sous la forme de films, expositions et diaporamas. Ouvert à tous, cet après-midi se clôturera autour d'un "buffet du monde". A ne pas manquer!

Renseignements : Aliaj - Ile Martinet - Clément Jouve au 01 45 18 32 64

## EN BREF

### ◆ ASSOCIATION DES FAMILLES Groupe de parents d'enfants de 0 à 3 ans

L'Association des Familles de Charenton vous invite à partager votre expérience de parents avec d'autres parents et des professionnels de la psychologie de la petite enfance, mardi 14 novembre, de 20h30 à 22h, 4, rue de la Mairie - Porte C, rez-de-chaussée. D'autres réunions sont programmées tous les 4<sup>e</sup> mardis du mois.

### ◆ FÊTE DU BEAUJOLAIS NOUVEAU

L'association des résidents de Charenton Bercy (ARCB) vous attend nombreux pour fêter le Beaujolais nouveau, jeudi 16 novembre à 18h à la Verrière de Bercy.

Le Lions Club de Charenton vous invite à un dîner spectacle dansant, pour célébrer le Beaujolais nouveau, samedi 18 novembre à 20h à l'Espace Toffoli.

Coût par personne : 42 €. Réservation avant le 13 novembre : Alain Chartier 74, avenue Dr A. Netter 75012 Paris. Tél./Fax : 01 43 46 75 62 06 26 19 42 33

### ◆ STAMMTISCH !

Désormais les conversations en allemand organisées par le Comité de Jumelage Allemagne, présidé par Philippe Tournier, ont lieu chaque 2<sup>e</sup> mardi du mois, au Café Le Beaujolais, 14, avenue de la Liberté. Pas de niveau minimum requis. La prochaine rencontre a lieu mardi 14 novembre à 20 h.

### ◆ OPÉRATION SOLIDARITÉ OPTIQUE

En offrant vos anciennes lunettes, vous permettez à des personnes défavorisées d'acquies plus d'autonomie. Jusqu'au 30 novembre, le Groupe FMP - Mutualité Francilienne assure la collecte, la remise en état et la distribution de vos anciennes lunettes au Sénégal. Elle vous invite à porter vos anciennes lunettes correctrices ou solaires, d'adultes ou d'enfants. Déposez vos lunettes au Centre d'optique du Groupe FMP, 21, rue de Verdun à Créteil.



5 500 visiteurs en deux jours : record de fréquentation pour le Carrefour de l'Emploi cette année.

## Carrefour de l'Emploi, une opération réussie !

**Record de fréquentation pour cette 10<sup>e</sup> édition du Carrefour de l'Emploi, organisée cette année par la Communauté de communes au Pavillon Baltard.**

L'inauguration de cet important rendez-vous du recrutement a eu lieu le 4 octobre, en présence de Renaud Dutreil, Ministre des Petites et Moyennes Entreprises. Au cours de sa visite, le Ministre a félicité les élus pour l'organisation du Carrefour de l'Emploi, précisant qu'il était "exceptionnel de voir des communes se

rassembler afin de toucher du doigt la réalité du monde de l'emploi et l'environnement des entreprises". A ses côtés, le Maire de Charenton, Président de la Communauté de communes, a remercié les entreprises présentes pour leur participation active ajoutant notamment que "le développement économique sur notre territoire ne pouvait exister qu'en attirant des entreprises, sources d'emploi, de fiscalité et donc de progrès social". Il a précisé également "l'importance de la revalorisation des contrats d'alternance pour l'apprentissage, qui permet aux jeunes de prendre un contact plus rapide avec la vie active et concrète des entreprises". Cette année, le Carrefour de l'Emploi mettait en relief les qualifications en alternance et le recrutement des seniors.



**■ 96 stands, un large panel d'offres et 5 500 visiteurs en deux jours**

Le Carrefour de l'Emploi fait partie des rendez-vous auquel la Communauté de communes participe pour favoriser l'emploi et faciliter les démarches des demandeurs d'emploi. Depuis sa création il y a dix ans, son succès ne s'est (malheureusement) jamais démenti. "C'est une manifestation qui s'organise sur 10 mois, avec un suivi constant des besoins du marché de l'emploi. Le thème de l'alternance et des seniors découle des questionnaires de l'an passé. Cette année, pour l'inviter à participer au Carrefour, chaque demandeur d'emploi de notre territoire a reçu un courrier signé conjointement par le Pôle Intercommunal de l'Economie et de l'Emploi et l'ANPE. Un bilan aura lieu en janvier 2007, afin d'obtenir le nombre de recrutements effectifs", précise Patrick Ségalat, Vice-Président chargé du développement économique. Les demandeurs d'emploi des deux communes ont pu se rendre au Carrefour grâce à une navette mise à disposition par la Communauté de communes.



Pour la première fois cette année, un espace "Accompagnement" tenu par le Pôle Intercommunal de l'Economie et de l'Emploi et les villes participantes, orientait les visiteurs vers les offres proposées par les collectivités.

**■ Une rencontre directe avec les entreprises**

Pour les chefs d'entreprises, le Carrefour a permis la rencontre directe avec les demandeurs d'emploi. L'information était également au rendez-vous auprès des organismes de formation, des associations et institutions (Maison de l'Emploi, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre de Commerce et de l'Industrie, ANPE). Le Carrefour de l'Emploi a été une réussite grâce à l'organisation du Pôle Intercommunal de l'Économie et de l'Emploi de la Communauté de communes.■



Sonia et Adeline fraîchement diplômées d'une école de communication : "Nous sommes venues pour voir le type de postes qu'offrent les entreprises, dans notre domaine de compétence".



## Arts à Loisirs, rue du Général Leclerc

**Le magasin est ouvert depuis le 22 août. Regards sur la littérature, l'art, les Mangas, bandes dessinées et loisirs créatifs pour la jeunesse charentonnaise.**

"Le grand livre des ouvrages de filles", "Créer son blog en 5 minutes", "L'art et la manière d'être un élève génial", "L'agenda des princesses 2006-2007", "Mille ans d'un immeuble parisien", Harry Potter, recettes de cuisine, puzzles, broderies et peintures des plus jeunes aux adolescents... idées cadeaux et activités créatives colorent la boutique d'Elodie Colonna.

### ■ Une librairie créative



Fille de commerçants, ancienne commerciale pour des titres de presse puis libraire, elle s'est installée à son compte par attrait du livre, la vie d'un quartier, le plaisir d'une clientèle de proximité. "Tous les enfants et adolescents ne passent pas leur temps devant un ordinateur !" Alors Elodie leur donne des idées. Elle s'est lancée dans ce projet il y a deux ans, s'informant auprès du Pôle intercommunal de l'économie et de l'emploi, suivant une formation financée par la Région Ile-de-France (dispositif CAP Entreprise) et une autre au sein de l'Institut National de Formation de la Librairie (INFL). Aujourd'hui Elodie Colonna prend connaissance des prescriptions des enseignants, choisit ses fournisseurs, stocke et conseille. Elle organise également des démonstrations de découpage, peinture sur bois et verre les mercredis et samedis après-midi, envisageant en fonction des intéressés, des cours réguliers d'art créatif. On y resterait des heures ...



**Arts à Loisirs - 12, rue du Général Leclerc**  
Prochaines démonstrations de découpage, peinture sur bois et verre : mercredi 8 et samedi 18 novembre / samedis 2 et 16 décembre. Horaires affichés au magasin.  
Renseignements : 08 72 79 80 05

## Formations en informatique

Le Pôle Intercommunal de l'Economie et de l'Emploi propose aux habitants de Saint-Maurice et de Charenton-le-Pont des initiations et perfectionnements en informatique par module de 8 heures, répartis sous la forme de 4 sessions de 2 heures. Ces formations sont animées par un professionnel de la formation micro-informatique et chaque session ne peut excéder 8 stagiaires.

Les modules organisés portent sur l'apprentissage des systèmes et logiciels suivants : Windows, Word, Excel, PowerPoint, Internet, Création de site Web / Blog. Chaque personne travaillera individuellement sur un ordinateur équipé de ces logiciels.

Retrouvez la programmation des cours sur le site Internet de la ville, dans la page Entreprendre / Espace Emploi / Formations informatiques / Calendrier des modules.

**Horaires des cours :** après-midi (14h-16h), soir (18h-20h). Tarifs : 55 € (tout public), 30 € (demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif).  
**Lieu :** Pôle Intercommunal de l'Economie et de l'Emploi, Espace Toffoli - 12, rue du Cadran à Charenton.  
**Contact :** 01 46 76 50 00

## La Fête des Chapeaux du 20 au 25 novembre



**Les commerçants de la rue du Général Leclerc et de l'avenue Jean Jaurès organisent un grand jeu gratuit à l'occasion de la Sainte Catherine ! Rendez-vous pour le tirage au sort samedi 25 novembre !**

Les artisans et commerçants de la rue du Général Leclerc et de la rue Jean Jaurès remettent au goût du jour une fête datant du Moyen-Age et organisent un grand jeu gratuit intitulé : la Fête des Chapeaux. A l'époque, le 25 novembre, les jeunes femmes de 25 ans à la recherche d'un amoureux se paraient de leur plus beau chapeau. Les commerçants charentonnais font revivre la tradition ! Pour participer au grand jeu "la Fête des Chapeaux", il suffit de remplir un questionnaire disponible dans les magasins participants et de le déposer dans une urne également en magasin. A gagner : un week-end pour 4 personnes (2 adultes et 2 enfants) au Futuroscope de Poitiers.

### ■ Confection de chapeaux avec le centre de loisirs Pasteur

Les commerçants organisent également un concours de création de chapeaux avec les enfants du centre de loisirs Pasteur. Les enfants peuvent déposer leur création dans chaque commerce participant jusqu'au 22 novembre. Des bons d'achats de 10 €, 8 € et 6 € récompenseront les lauréats des trois plus beaux chapeaux qui seront également désignés samedi 25 novembre à 17h, rue du Général Leclerc.

**Un tirage au sort aura lieu, rue du Général Leclerc, samedi 25 novembre à 17h30, en présence du Maire de Charenton.**



## EN BREF

### ▶ PETIT-DÉJEUNER D'ENTREPRENEURS

Chefs d'entreprises, vous êtes invités à un petit déjeuner sur le thème de "la cession et la reprise d'entreprise", mercredi 8 novembre de 8h30 à 10h30 à l'Espace Toffoli au 12, rue du Cadran.

**Pour plus d'information, appelez le 01 46 76 50 00.**

### ▶ NOUVEAUX COMMERÇANTS CHARENTONNAIS

#### Cordonnerie Vahé

39, rue de la République  
Tél. 01 56 29 09 44

#### Agence Havas Voyages First Travel

6, rue du Général Leclerc  
Tél. 01 43 76 93 12  
Fax : 01 43 76 96 79  
Email : billet@first-travel.fr  
Contact : Virginie Ouaknine

**Vous êtes une nouvelle entreprise, vous souhaitez apparaître dans le Charenton Magazine, contactez Claire Stremler au 01 46 76 50 03.**

### ▶ PRÉCISION

**Le Docteur Maryam Moïfar, Dentiste et Orthodontiste** dont le cabinet est 71, rue de Paris est titulaire d'un Diplôme d'Etat de Chirurgie dentaire, d'un Diplôme FP en Odontologie et d'un Diplôme Universitaire d'Orthodontie.  
Tél. 01 48 93 73 73

### ▶ CONTACT

**Patrick Ségalat, Vice-Président de la Communauté de communes chargé du développement économique, des transports et des marchés aux comestibles :**  
patrick.segalat@charenton.fr

## Les Travaux dans la ville

En septembre, ils ont été conséquents pour améliorer la sécurité des piétons et des automobilistes.



AVANT

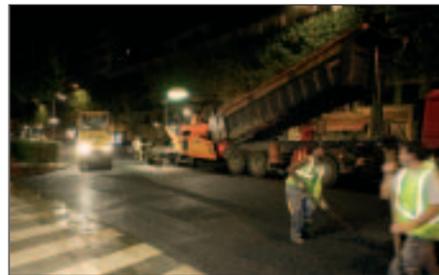


APRÈS

### Rue de Paris

Après plusieurs demandes de la Municipalité et sous le contrôle des Services techniques, le Département du Val-de-Marne a procédé, fin septembre, à la réfection du revêtement de surface de la rue de Paris (entre la rue de Conflans et la rue Nocard). Quatre jours ont été nécessaires pour mener à bien ce chantier. Le marquage au sol s'effectuera dans les prochains jours.

L'enrobé et la sous-couche de la chaussée ont été rabotés sur 40 cm de profondeur, avec une reprise des caniveaux.



Le nouvel enrobé a été posé de nuit pour ne pas gêner la circulation.



### Angle rue Gabriel Péri et avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

Afin de répondre à la demande des Charentonnais et pour améliorer la sécurité et la visibilité des automobilistes qui s'engagent dans l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, une voie de circulation avec une ligne blanche continue a été créée au débouché de la rue Gabriel Péri.

Pour faciliter la ville aux piétons et aux personnes handicapées ou à mobilité réduite, les trottoirs ont été également agrandis et adaptés, avec abaissement des trottoirs et mise en place de bandes podotactiles.



Depuis la rentrée, le grand nettoyage des rues charentonnaises a repris dans les quartiers. Jeudi 30 novembre, toute la journée, l'opération grand nettoyage concernera les rues de Verdun et Camille Mouquet. Le stationnement sera interdit toute la journée. Les riverains seront informés à l'avance par courrier et voie d'affichage.

## ENVIRONNEMENT

### Enquête publique sur le zonage d'assainissement

Dans le cadre de la Loi sur l'Eau, la Ville de Charenton réalise sur l'ensemble de son territoire un zonage d'assainissement.

Ce document est constitué d'un diagnostic des réseaux d'assainissement et de plans de zonage des eaux pluviales et des eaux usées.

Le zonage d'assainissement permettra de définir les recommandations et les moyens à mettre en oeuvre pour assainir les eaux usées et les eaux pluviales dans le respect des contraintes du milieu et selon le mode d'assainissement, telles sont les obligations des usagers et des collectivités.

Conformément à l'article L 2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le zonage d'assainissement doit être soumis à enquête publique.

Afin de recueillir vos observations, un dossier est à votre disposition au Service Urbanisme jusqu'au 28 novembre 2006 inclus aux jours et heures d'ouverture habituelle au public. Monsieur RAYNAUD, désigné en qualité de Commissaire-enquêteur par le Tribunal Administratif de Melun, recevra au Service Urbanisme les jeudi 9, samedi 18, jeudi 23 et lundi 27 novembre de 9 h à 12 h. A l'issue de l'enquête, le Commissaire-enquêteur rendra son rapport et le dossier sera présenté pour approbation au Conseil municipal et annexé au Plan Local d'Urbanisme. Les dispositions concernant l'assainissement seront prises en compte dans les actes d'autorisation d'occupation des sols (permis de construire, certificats d'urbanisme...).

Des places de stationnement plus longues, réservées aux personnes handicapées, ont été créées.

## 8<sup>e</sup> Rencontre des Arts et de la Musique



**Samedi 25 et dimanche 26 novembre, la 8<sup>e</sup> rencontre des Arts et de la Musique portera (son regard) sur les œuvres d'artistes des pays de l'Est.**

### Narek Dourian, comédien et ... Charentonnais !

Charentonnais depuis près de 10 ans, Narek Dourian est Arménien, comédien et metteur en scène. Avec "Dieu Merci !", il se produira au Petit t2r dans un "one-man-show" de sa composition. Il nous fait découvrir les portes de l'âme slave...



L'occasion de porter un regard sur les impressions d'artistes francophiles, notamment sur la notion d'expression libre, à travers l'art, la littérature, le théâtre, la musique...

#### ■ Un autre regard

"2006 est l'année de l'Arménie en France, et à l'heure où la Bulgarie et la Roumanie rejoignent l'Union européenne, nous avons souhaité que les Arts des pays de l'Est se rencontrent et s'interpellent à Charenton", précise Valérie Fruaut, Maire-Adjoint chargée de la Vie culturelle.

Les 25 et 26 novembre, au Théâtre des 2 Rives, la programmation sera riche et variée avec l'exposition d'un graveur hongroise Zsófi Varga, un concert des professeurs du Conservatoire municipal de musique André Navarra, avec les musiciens du Raspoutine, l'interprétation des œuvres de Bela Bartok et de Chopin, la lecture de pièces de théâtre du théâtre roumain francophone ou la pièce "Dieu Merci" de l'Arménien Narek Dourian.

#### Dimanche 19 novembre au T2R

**15 h 15 : projection du film de Radu Mihaileanu "Va, vis deviens" suivie d'un débat en présence du réalisateur.**

Participation : 5 €

Renseignements :

Monique Brouquier au 01 43 68 08 61

Mme Loup au 01 43 68 83 23

Mme Orinstein au 01 43 78 23 51.

#### Samedi 25 novembre au T2R

**19 h : inauguration Vernissage de l'exposition des œuvres de Zsófi Varga.**

**20 h : concert des professeurs du Conservatoire municipal de musique André Navarra.**

**21 h 15 au Petit t2r : "Dieu Merci !" de Narek Dourian.**

#### Dimanche 26 novembre au T2R

**14 h :** présentation d'extraits de pièces de théâtre de Matéi Visniec et Anca Visdei, par les élèves de l'atelier théâtre d'Aliaj.

**15 h 15 au Petit t2r :** "Dieu Merci !" de Narek Dourian.

**17 h dans la grande salle :** lecture d'extraits de pièces de théâtre de Matéi Visniec et Anca Visdei par la Compagnie du Théorème de Planck et Act'en scène, en présence des auteurs.

**18 h 30 dans la grande salle :** débat animé par Philippe Touzet, avec les deux auteurs, sur le théâtre roumain francophone.

**Retrouvez le programme de la 8<sup>e</sup> Rencontre des Arts et de la Musique dans l'agenda culturel "Sortir" et sur le site [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)**

**Charenton Magazine :** La pièce est inspirée de votre parcours personnel ?

**Narek Dourian :** Oui, beaucoup. J'étais dans ma jeunesse un jazzman, parti du bloc de l'Est, d'abord dans le sud (c'était en 1980), puis à Paris où j'ai fait du théâtre. Les citations et les blagues que je dis dans mon spectacle, je les ai presque toutes entendues de vive voix lorsque j'étais en Union soviétique. Elles sont le miroir de que l'on peut vivre sous le régime de la dictature.

**Samedi 25 novembre à 21h15 - Dimanche 26 novembre à 15h15 au Petit t2r - Entrée payante - Réservations : 01 46 76 67 00**

## "Auteur dans la Cité"

**Le premier atelier d'écriture a eu lieu le 28 septembre à la médiathèque Eugène Delacroix de Saint-Maurice, donnant ainsi le coup d'envoi de l'opération.**

Ce jour-là, 16 personnes avaient rendez-vous avec Philippe Touzet pour approcher l'écriture de plus près. C'est d'abord le temps des présentations, car cette première des 12 séances intimide au commencement. Très vite, chacun dévoilera sa propre sensibilité à travers ses mots spontanés, son imagination. C'est la mission de l'auteur associé des Théâtres de la Communauté de communes, Philippe Touzet, auteur dramatique, comédien et metteur en scène, vice-président des Ecrivains Associés du Théâtre (EAT). "Il s'agit de s'inspirer d'un espace chaque fois différent - les prochaines séances auront lieu au T2R, à la chapelle de Conflans, en salle de Conseil municipal de Saint-Maurice ... - pour travailler dans l'unité d'un groupe sur la rapidité d'esprit, des histoires inventées à l'oral et de façon ludique d'abord, ensuite davantage travaillées à travers l'écriture".

#### ■ Une pièce jouée en mai 2007

Philippe Touzet vient d'écrire "Bis repetita" une pièce qu'il mettra également en scène avec des Charentonnais et des Mauritiens, amateurs et des compagnies professionnelles, produite par les théâtres de la Communauté de communes en mai 2007, au Théâtre des 2 Rives. "Les ateliers d'écriture font partie de l'immense projet d' "Auteur dans la Cité", dans la mesure où j'entretiens dans ce cadre un rapport d'auteur avec les Charentonnais et les Mauritiens. Lorsque je mettrai en scène "Bis repetita", j'assurerai un rôle de metteur en scène." Une expérience au cœur de la création contemporaine, quand l'auteur vivant s'immerge dans la ville et partage son talent.



#### Les auditions commencent en novembre

Les Charentonnais et les Mauritiens qui souhaitent interpréter la pièce "Bis repetita", mise en scène par son auteur, Philippe Touzet, sont invités à participer aux auditions qui auront lieu à Saint-Maurice **mardi 14 et mercredi 15 novembre de 19 h à 22 h au Théâtre du Val d'Osne et à Charenton le mercredi 13 décembre de 19 h à 22 h au Théâtre des 2 Rives.** Le casting est ouvert à tous, jeunes et moins jeunes. Alors, si vous avez toujours rêvé de vous produire sur scène, venez rejoindre la troupe "d'Auteur dans la cité".



**Renseignements et inscriptions au 01 46 76 67 01.**

**Premiers exercices à l'atelier d'écriture, chacun un stylo en main : partir d'une chanson, écrire sa suite en une minute et la lire à voix haute. Plus tard, inventer une seule et même histoire, du début à la fin, au fil de l'inspiration de chacun. Petit à petit on se "déverrouille" et l'imagination de l'enfance respire.**

**Prochains ateliers d'écriture : les jeudis 9, 16, 23 et 30 novembre. Retrouvez Philippe Touzet sur [www.lestheatres.fr](http://www.lestheatres.fr)**

## EN BREF

#### ◆ LES LECTURES DU LUNDI AU PETIT T2R

Elles vous proposent des lectures inédites de textes d'auteurs contemporains. Un moment privilégié pour découvrir ou redécouvrir un auteur à travers une lecture hors du jeu et au plus près de l'écrit.

**Le 13 novembre à 19h en présence de l'auteur :** "Les vieilles mouettes" de Christian Rullier (inédit).

**Le 27 novembre à 19h :** "La geste d'Edmone" de Jean Reinert (ed. Espaces 34).

#### ◆ LOVE LETTERS

##### REPORTÉE AU 8 DÉCEMBRE

Pour des raisons de santé, Philippe Noiret n'a pas pu interpréter "Love Letters" le 13 octobre dernier. La pièce est reportée au 8 décembre à 20h30 au Théâtre des 2 Rives, avec Jacques Weber aux côtés d'Anouk Aimée.

#### ◆ "ATELIERS EN LIBERTÉ"

##### À LA MAISON DES ARTISTES

Ouverture des ateliers d'artistes, samedi 18 et dimanche 19 novembre, avec des animations et des spectacles.

#### ◆ EXPOSITION

##### À LA GALERIE ACTÉE

Jusqu'au 30 novembre, du lundi au jeudi de 15h à 19h et sur rendez-vous, la Galerie Actée présente "Figures de l'intime" dans l'espace pictural des dessins et peintures de Perrine Gaspard.

**Galerie Actée - 114, rue de Paris Tél. 01 43 96 30 52**

#### ◆ CONCERT DE NOËL

Dimanche 16 décembre à 20h30, à l'église Saint-Pierre, la Chorale La Licorne de Charenton chantera la Messe en si bémol de Hummel, accompagnée par des musiciens.

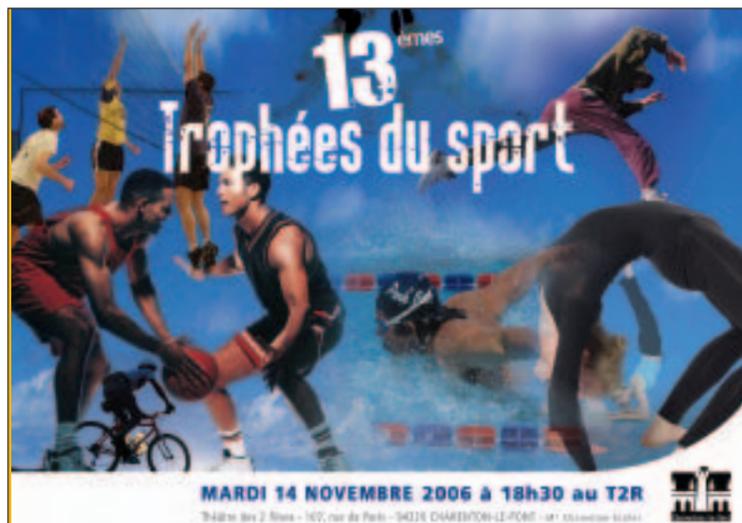
**Eglise Saint-Pierre Place de l'Eglise**

Libre participation aux frais

## 13<sup>es</sup> Trophées du Sport

La Ville récompensera ses sportifs mardi 14 novembre à 18h30 au Théâtre des 2 Rives.

Ils ont fait preuve de talent, de persévérance et d'esprit d'équipe au cours de la saison 2005/2006. Les sportifs charentonnais membres de clubs dans toutes les disciplines, qui se sont illustrés en décrochant des titres régionaux et nationaux, seront récompensés et mis à l'honneur mardi 14 novembre au T2R par le Maire de Charenton, en compagnie de Daniel Blanchard, Maire-Adjoint délégué aux Sports et des membres de la Commission des sports. Une manifestation attendue et très appréciée des Charentonnais, attachés à leurs sportifs et à la vie associative de leur ville. Un dynamisme sportif que la Municipalité soutient et favorise notamment par l'amélioration constante des infrastructures sportives.



## Football Cercle Athlétique de Paris Charenton

Afin de poursuivre sa formation d'équipes compétentes partageant le même plaisir et la même motivation, le club de football se renforce et recherche des éducateurs et des bénévoles.



Résultat de "l'effet Coupe du Monde", le CAP Charenton vient d'accueillir de très nombreux nouveaux licenciés. Ils sont à ce jour plus de 650 ! Pour faire face à cette augmentation, le club recherche des bénévoles qui souhaiteraient s'investir dans un projet d'accompagnement et de formation auprès des jeunes joueurs. **Contactez Louis Lefeuvre au 01 56 29 48 92.**

**Venez encourager les équipes du CAP Charenton !**

**Au stade Henri Guérin sur l'île Martinet :**

- le samedi : Catégories débutants, poussins et benjamins
- le dimanche : Catégories 15 ans, 18 ans et Seniors A et B

**Au stade Charentonneau, 52 avenue Gambetta à Maisons-Alfort**

- le samedi : Catégories 13 ans, 15 ans
- le dimanche : Catégories 15 ans et vétérans

**Cercle Athlétique de Paris Charenton**

Stade Henri Guérin – Ile Martinet - Tél. 01 56 29 48 92

## Le CNMC, un club formateur

Le club présidé par Firmin Solanes, comptait 150 adhérents en 1990. Pour la saison 2006/2007, il dépasse les 600 licenciés.

Cette progression des adhérents demande un effort important aux entraîneurs et aux dirigeants bénévoles. Mais rassurez-vous, ils n'ont pas peur de se jeter à l'eau pour relever les défis de la saison à venir.

**■ Découvrir la natation sportive**



"Depuis septembre 2006, le club bénéficie de nouveaux créneaux pour les jeunes charentonnais qui souhaitent pratiquer la natation en cours collectifs", précise Firmin Solanes. C'est pourquoi, le Cercle des Nageurs de la Marne de Charenton incite

les parents à inscrire leurs enfants dès l'âge de 6 ans. Une fois le crawl maîtrisé, ils pourront ensuite s'orienter vers la pratique du water-polo, participer aux Tournois Open du Val-de-Marne (réservés aux poussins et benjamins) puis au Championnat régional d'Ile-de-France (benjamins, minimes et cadets).

"Le water-polo est une spécialité charentonnaise et un sport collectif. Il permet d'acquérir des valeurs humaines et les techniques du sauvetage, par la grande maîtrise des appuis dans l'eau", précise Firmin Solanes.

**■ Des résultats encourageants**

Deux équipes de haut niveau seniors du CNMC évoluent en Championnat de France de water polo en Division N2A, classée 6<sup>e</sup>, plus une équipe seniors 3 en championnat régional, tenante du titre. Le club nourrit l'ambition d'accéder dans un proche avenir en N1, avec l'arrivée d'un nouvel entraîneur Toma Tomov !

### Téléthon 2006

**Samedi 9 décembre de 9h à 17h, Charenton se mobilise pour combattre les maladies génétiques.**

Firmin Solanes, Président du CNMC, ainsi que plusieurs associations charentonnaises vous donnent rendez-vous samedi 9 décembre afin de collecter un maximum de dons au profit de l'Association Française contre les Myopathies (AFM).

**C'est avec vous que la maladie sera vaincue !**

Ils ont besoin de vous, jeunes et moins jeunes, sportifs ou non sportifs. Ils vous proposent de **NAGER** à la piscine du Complexe sportif Téliemaco Gouin, **COURIR** au stade Henri Guérin sur l'île Martinet avec l'Azur Olympique et "Les foulées des communaux" qui effectueront 8 heures de sport sans interruption



"Venez nombreux les encourager lors des matchs à la piscine "Téliemaco Gouin". Deux rencontres se déroulent à chaque fois, pour la réserve promotionnelle et la réserve première" s'enthousiasme Firmin Solanes. **Prochaine rencontre : samedi 18 novembre contre les Dockers Club de Sète à 18h30 et 21h.**

Depuis 18 ans, le Cercle des Nageurs de la Marne de Charenton est également l'organisateur du Téléthon.



et **JOUER AU FOOT** avec le CAP Charenton.

**Samedi 9 décembre, de 9h à 17h, venez nombreux participer à cette chaîne de générosité.**

Les associations qui souhaiteraient participer au Téléthon 2006 peuvent se faire connaître auprès de la Direction des Sports 16, avenue Jean Jaurès.

Tél. 01 46 76 44 01 ou auprès de Firmin Solanes au 06 62 98 82 37.

Cette tribune libre expression est placée sous la responsabilité exclusive de ses auteurs.

Charenton mise sur les entreprises et l'emploi

Suivant la tendance nationale de baisse du chômage, le nombre de demandeurs d'emploi charentonnais a diminué de plus de 10% entre octobre 2005 et octobre 2006.

L'emploi est bien l'affaire de tous et notre commune peut prétendre elle aussi avoir apporté sa contribution à cette évolution positive.

Depuis de nombreuses années en effet, Charenton a fait le choix volontariste d'une politique d'attractivité des entreprises (classée 6<sup>e</sup> commune du Département du Val-de-Marne - qui compte 47 communes - pour les taux les plus bas de taxe professionnelle). Nous avons très tôt compris que le développement de notre Ville ne pouvait exister qu'en attirant des entreprises sources d'emploi, de progrès social et de fiscalité. Ces implantations contribuent pour beaucoup au fait que le taux de la taxe d'habitation payée par les particuliers est lui aussi parmi les moins élevés du département (4<sup>e</sup> commune du Val-de-Marne).

C'est aux collectivités locales de se donner les moyens de leur politique. Elles seules ont la connaissance du terrain et sont les mieux à même de recenser les besoins en formation, de connaître l'offre et la demande d'emploi.

Ainsi, avec sa voisine Saint-Maurice, notre ville a pris en charge l'organisation de la 10<sup>e</sup> édition du Carrefour de l'Emploi, en partenariat avec sept autres communes val-de-marnaises, les 4 et 5 octobre derniers à Nogent-sur-Marne au Pavillon Baltard. Plus de 70 entreprises sont venues à la rencontre des demandeurs d'emploi avec des offres de recrutement. La fréquentation en forte hausse (5 500 personnes contre 4 500 l'an dernier) témoigne de la pertinence de ce type d'actions très concrètes au service de l'emploi. Cette manifestation illustre l'engagement de la Ville de Charenton dans la lutte contre le chômage.

Artisanale ou commerciale, industrielle ou de services, PME ou grande société, c'est l'entreprise qui crée l'emploi.

A notre niveau municipal aussi, nous faisons tout pour faciliter la vie des entreprises. C'est le choix des élus du groupe Charenton Demain.

Les élus du groupe "Charenton Demain"

Des impôts locaux en hausse !

Nous avons, au fil de nos tribunes, proposé une autre gestion de la ville envers ses administrés, qu'il s'agisse de nos jeunes et moins jeunes enfants, de nos familles et de nos anciens ou encore de nos associations. Nous avons proposé une politique environnementale et d'aménagement différente, ainsi qu'en matière d'aide sociale, d'offres de logement, de transports en commun et de stationnement. Notre opposition, a toujours été constructive, mois après mois, elle démontre qu'une politique alternative est possible dans notre ville, les ressources de notre ville et de ses habitants étant mal employées.

Une autre politique est possible !

Elle repose d'abord sur une remise à plat du fonctionnement de la ville, sur une redéfinition de ses priorités, sur une concertation permanente avec les usagers des services et sur une plus forte association du personnel communal dans le processus de décision. Ce nouveau processus décisionnel aura pour but, la transparence et le souci d'améliorer sans cesse le service public.

Une autre politique fiscale est possible !

La situation géographique et l'histoire immobilière de notre ville font que notre foncier a plus de valeur (+ 40%) que celui de la moyenne des villes du Val-de-Marne de même catégorie.

Nos impôts locaux, assis sur la valeur de nos biens immobiliers, pourraient être inférieurs de 40% : hélas, ce n'est pas le cas !

Du fait de la folle envolée des prix de l'immobilier, le montant des recettes fiscales de la ville versée par les propriétaires (foncier bâti) augmentera de près de 11 % en 2006. À taux d'imposition égal, les impôts rapporteront globalement cette année 6,3% de recettes supplémentaires.

L'a-t-on constaté sur notre feuille d'impôt ?

Depuis 2001, la majorité municipale a augmenté les impôts directs, créé un nouvel impôt, celui de l'intercommunalité, et profité des augmentations des bases sans les répercuter sur les contribuables.

En choisissant de séparer la fiscalité communale de la fiscalité intercommunale, la majorité municipale a fait aux Charentonnais un tour de "passe-passe" : d'un côté elle nous explique que les impôts municipaux n'augmentent pas et de l'autre elle crée un nouvel impôt, sans pour autant créer de nouveaux services à la population.

À la lecture de notre feuille d'imposition, c'est donc l'addition de ces deux impôts qui est notre véritable pression fiscale locale. Et là, on constate que Charenton est loin d'être la ville si bien gérée que "Charenton magazine" nous présente à longueur de colonne.

Pire, ce nouvel impôt s'avère peser plus sur les Charentonnais que la totalité de l'impôt décidé par le Conseil Régional, pourtant dénoncé dans cette même tribune par ceux-la même qui décident de la fiscalité Charentonnaise !

Au fait, depuis 2001, avez-vous constaté une amélioration du service municipal ?

Le 11 octobre 2006

Réagissez sur notre blog : <http://www.charenton-ps.org>



Gilles-Maurice BELLAÏCHE, Président du groupe des élus d'opposition de Gauche "Réunir pour Changer"

Etat civil

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

JUIN 2006

GAZAGNE Hector.

AOÛT 2006

HERVANT--TAFANI Maxime, BENISTI Noam, CHAPOLARD--BROSSARD Sacha, ZINI Julie (1<sup>er</sup> Jumelle), ZINI Léa (2<sup>e</sup> Jumelle), ARPINO--DORLET Robin, BOURLÈS Emma, ASSERAF Eva, SEMO Véronica-Grâce, LE MÉTAYER Julien, GLACHANT Alexandre, LASSAL Adam, PAULMIER Rafaël, DURRACO Kylian, LECLERCQ Erwan.

SEPTEMBRE 2006

BEN GHOZZI Jess, CANDEL Laetitia, SAQUET Lisa, ALBERTO MOURAO Tatiana, DRUCBERT Mathias, SHVETS Stanislas, LE MAIRE Anna, HADDOUCHI Hakim, REURE Valentin, ELBAZ Liranne, FOUASSIN Sacha, MEJEAN Etienne, EBOUKI EYOUM Darel, FETTAR Dyna, RAFFIN Canellia, COHEN Léna, PINA Donovan, KLUTH Emma, LASCOMBES Kim, BELKHODJA Amir, NOËL--KOURDOULY Lili, CHOUKROUN Doron, BAH Bilguissa, GINIEIS Augustin, LAVAL Charlotte, BIERRY Ava, KATA Milena, ABOGO Thobie GUITTEAUD Mathys, TRAORÉ Mamadou, ROUYER Sacha, MOKOKO Guychard, LIU Mathis, LUCCHINI Valentine, VIOLAIN Maëlys, DE ARAUJO Anaïs, GILLOT Elsa, PICQUÉ Naomi, GUENNI Joshua, BENNEHOU Rougaya, FERRON Suzanne, BOUDRAND Mateo.

OCTOBRE 2006

RUSAK Stella, RAUCH Eliot.

Mariages

Tous nos vœux de bonheur

AOÛT 2006

BENCHABAT Anne et COHEN Steeve.

SEPTEMBRE 2006

KRAEMER Hélène et GRIFFIN Thomas, KREBS Alexandra et DUHAMEL Alexis, HAYBÄCK Marina et DIMITRI Pascal, GAILLOT Elodie et HAGEMAN Jérôme, RODITI Jessica et ZAGHROUN Jimmy, ALMANZA Annick et LEVI-VALENSIN Emmanuel, BALANGER Cristelle et BONNET Mathieu, MAIRE Virginie et SILVAIN Johanne, VON ROSENSCHILD-PAULINE Marina et BROBECK Aurélien, GARROUSTE Marie et BERTRAND Philippe, BARREAU Marie-Thérèse et HUMA Henri, DA CUNHA Caroline et DE MACEDO Jean-Philippe.

Décès

Avec nos sincères condoléances

AOÛT 2006

PETIT Yvette Vve DIOT, ACHKAR Zeina Epouse SAADÉ, RICCÒ Alice Epouse DUPRAT, MARTEL Marianne Vve GUILBAUX.

SEPTEMBRE 2006

FOURNIER Gilles, AKNINE Mireille Epouse TRINIDAD-ABDELLANEDA, MELLUL Flora Vve SERRUYA, GROLLIER Alice, HENNARD Jean, PETIT Suzanne Vve SOURDET, BENACHENHOU Nassima, HOMOND Annie Epouse GROSSELET, LAROZE Jacqueline Epouse COLLET.

Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles nés en novembre 1990 doivent venir se faire recenser de novembre 2006 à février 2007. Ceux nés en décembre 1990 doivent venir se faire recenser de décembre 2006 à mars 2007. Ceux nés en janvier 1991 doivent venir se faire recenser de janvier 2007 à avril 2007. Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1<sup>er</sup> janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

Au Service État Civil.

16, rue de Sully.

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 15.

Permanence le samedi de 8 h 30 à 12 h

Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu le jeudi 23 novembre à 19h30 en Mairie (1<sup>er</sup> étage).

Permanence du Député

Le Député de notre circonscription tiendra une permanence à la Mairie de Charenton jeudi 16 novembre à partir de 19h.

Déchets ménagers spéciaux

Le camion planète est à votre disposition de 8h à 12h, avenue Jean Jaurès (face au marché) le 2<sup>e</sup> mercredi du mois (mercredi 8 novembre 2006) et le 4<sup>e</sup> samedi du mois (samedi 25 novembre 2006).

Pharmacies de garde

- Samedi 11 novembre Auger - Ccial Bercy 2 Tel. 01 49 77 56 56
- Dimanche 12 novembre POL - 46 av. du Mal de Tassigny Saint Maurice Tel. 01 43 68 20 33
- Dimanche 19 novembre Krief - 54, rue de Paris Tel. 01 43 68 01 41
- Dimanche 26 novembre Mondot - 2, rue du Gal. Leclerc Tél. 01 43 68 03 97
- Dimanche 3 décembre Setbon - 1, rue du Pont Tél. 01 43 68 26 26
- Dimanche 10 décembre Krief - 54, rue de Paris Tel. 01 43 68 01 41

Calendrier vaccinal

Les prochaines séances de vaccinations gratuites pour adultes et enfants dès l'âge de 6 ans auront lieu les jeudis 9 et 16 novembre, 7 et 14 décembre. Prendre rendez-vous auprès du Service de la Prévention Santé.

Centre Alexandre Portier 21 bis, rue des Bordeaux Tél. 01 45 18 36 18

Prime de chauffage 2007

Le Centre communal d'action sociale attribue pour l'année 2007 aux Charentonnais retraités ou handicapés, une prime variant de 68 € à 98 € selon les ressources.

Dépôt du dossier du 14 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2006.

Service Retraités Centre Alexandre Portier 21 bis, rue des Bordeaux De 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 sauf les mardis après-midi.

Pièces à fournir :

- quittance EDF-GDF d'octobre 2006 (ainsi que celle d'octobre 2005 pour les nouveaux demandeurs)

- photocopie de l'avis d'imposition sur le revenu 2005

- justificatifs des ressources 2006

- relevé d'identité bancaire ou postal.

Don du sang

Donnez votre sang pour sauver des vies ! L'institut français du sang organise une collecte vendredi 8 décembre de 15h à 19h30 à l'Espace Toffoli 73, rue de Paris (entrée galerie marchande, à côté du Monoprix).

CHARENTON MAGAZINE

Hôtel de Ville

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : Jean-Marie Brétilion

Réalisation : Direction de la Communication

Tél : 01 46 76 48 10

Directeur de la rédaction : Corinne Bellotte

Rédaction : Guillemette Rouchès, Corinne Bellotte, (sauf p.30)

© photos : G. Boynard - G. Rouchès - I. Stéfan

Mise en page : C. Doumbé

Site Internet : <http://www.charenton.fr>

Impression : Actis



**SAMEDI 25 & DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2006**

- ANCA VISDEI • DRAMATURGE
- ZSÓFI VARGA • GRAVEUR
- MATÉI VISNIEC • DRAMATURGE
- ARMÉN ROTCH • PEINTRE
- NAREK DOURIAN • COMÉDIE
- KVETA PACOVSKA • ILLUSTRATRICE
- RADU MIHAILEANU • CHÉASTE



Concept graphique - JM. Wilsch